



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contrats de professionnalisation

Question écrite n° 71645

Texte de la question

M. Bruno Gilles appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la disparition de la prime associée à la signature d'un contrat de qualification adulte. Cette mesure risque de mettre à mal l'activité d'insertion et de qualification du réseau des Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) qui embauche jusqu'à présent chaque année plus de 3 000 personnes en difficulté. Il lui demande les dispositions qu'entend prendre le Gouvernement afin de conforter les GEIQ dans leur mission de rapprochement entre les entreprises et le monde de l'insertion.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71645

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2005, page 7510